

Zeitschrift:	Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero
Herausgeber:	Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band:	24 (1910)
Heft:	3
Artikel:	Le blason d'un peintre veveysan du XVIIe siècle
Autor:	Kohler, André
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-746482

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

15 vol., 1770-86) le marque aussi à Asnières en Bresse, Rietstap et d'Eschavannes à Asnières en France.

Révérend du Mesnil, il est vrai, l'indique comme douteux, parce que Gourdon de Genouillac dans son *Dictionnaire des Fiefs* (Paris, 1862) donne à Asnières en Bresse: *d'argent à trois croissants de gueules*. Mais cette armoirie appartient aux Asnières de Saintonge et Poitou, d'après Rietstap, Grandmaison et les heraldistes de ces provinces. Si ses meubles étaient allongés verticalement plutôt que horizontalement, elle concorderait d'une certaine manière avec ce qu'on semble voir sur une peinture de la *Galerie des Cartes* de la Grande-Chartreuse, au-dessus de la porte d'entrée de Montmerle: un écu en forme d'écusson entouré d'un collier (?), cimé d'un diadème et renfermant trois objets illisibles, posés 2 et 1. Serait-ce l'écu royal de France? La chartreuse aurait pu changer d'armoiries dans le cours de son existence, et non sans raison, car les possessions de son fondateur passèrent successivement à diverses maisons.¹

Dom Le Vasseur a laissé en blanc l'écu de Montmerle.

87-II. En 1696: «*D'argent à un S. Etienne de carnation vestu en diacre de gueules, tenant de sa main droite des pierres d'or ensanglantées de gueules, et de sa main senestre soutenant la lettre M en lettre gothique d'azur, et au-dessus une croix à deux croisons de même au pied fiché dans le milieu de cette lettre, et au-dessous une étoile aussy d'azur.*» (Pl. XVI)

Armorial de France, 32, 199, p. 377, et 32, 233, p. 490. — Les deux sceaux décrits par Vallier (p. 100), tous deux du XVIII^e siècle, ressemblent à l'emblème de cet écu en forme d'écusson, mais avec des différences: leur saint Étienne tient une palme de la main droite et une pierre de la main gauche qui est appuyée sur la poitrine; ils n'ont ni lettre M, ni croix, ni étoile.

(à suivre.)

Le blason d'un peintre veveysan du XVII^e siècle.

Par André Kohler.

Les lecteurs des Archives heraldiques n'ont sans doute pas oublié l'étude si bien documentée que notre collègue, M. le Dr Joseph Zemp, vice-directeur du Musée national, a publiée en 1897 sur le blason des artistes en Suisse. Le blason

¹ L'héritière des premiers seigneurs d'Asnières et de Saint-Julien «épousa Guerriec de Sachins, damoiseau, qui, en 1306, fit bâtir le château d'Asnières» (Révérend du Mesnil). — «La Maison des Gorrevod, en 1523, acheta de la duchesse de Nemours, Philiberte de Savoie, la seigneurie de Saint-Julien-sur-Reyssouze, qui jusque-là avait appartenu à différens seigneurs, au comte de Villars entr'autres.» (L'abbé Nyd: *Montmerle*, p. 17, extrait de l'*Annuaire de l'Ain* de 1851). — Asnières-sous-bois (Bresse), «comté sous le nom de Loriol, en 1743, en faveur de Duport» (Gourdon de Genouillac). Les armes des Asnières de Loriol sont: *d'azur à la tour d'argent, senestrée d'un avant-mur de même, le tout maçonné de sable*.

des artistes (*Künstlerwappen, Malerwappen*) consiste, comme on sait, en un écu de gueules (en général, du moins) à trois petits écus d'argent, deux et un. Accompagnant une signature ou un monogramme il est l'équivalent du mot *pinxit*; avec ou sans changement d'émaux, il est souvent l'emblème d'une corporation déterminée d'artistes; parfois aussi tel ou tel peintre se l'est approprié comme armes personnelles, en modifiant les émaux ou en chargeant les petits écus d'une pièce spéciale; dans d'autres cas enfin l'artiste a chargé les armes de sa famille des trois petits écus symboliques.

C'est à cette dernière catégorie qu'appartiennent les armoiries qui nous occupent aujourd'hui. Nous les avons relevées sur une peinture allégorique assez curieuse qui, après avoir orné longtemps une des salles de l'Hôtel de ville de Vevey, se trouve actuellement au Musée Jenisch, en la dite ville. Au bas du tableau se voient les armes de la famille de Villarzel accolées à celles de la famille d'Erlach; mais les armes de Villarzel — de gueules au chef d'argent chargé d'un lambel d'azur à cinq pendants — sont modifiées en ce sens que le gueules est chargé de trois petits écus d'argent, deux et un. Les sires de Villarzel jouèrent un rôle important sous la domination des évêques de Lausanne. D'après D. Martignier (*Vevey et ses environs au moyen-âge* p. 114) la généalogie de cette famille commence au chevalier Rodolphe, châtelain de Villarzel, qui est cité comme témoin d'une transaction datée du 15 avril 1254; le dernier descendant mâle fut Jacques-François, seigneur de Delley, coseigneur de Sepey et Bressonnaz, major et châtelain de Lucens, lequel mourut en 1668, deux ans avant son fils unique.

Le grand-père de Jacques-François, François, donzel, seigneur de Delley, coseigneur de Châtonnaye, major et châtelain de Lucens eut entre autres enfants un fils naturel du nom de Claude. « Claude de Villarzel, dit Martignier (op. cit. p. 119), légitimé en 1592, reçu bourgeois de la ville de Berne, y épousa (contrat du 27 février 1599) demoiselle Anne d'Erlach, fille légitime du baron de Spiez. C'était un peintre distingué, qui, après de longues pérégrinations en France et en Italie, finit par se fixer à Vevey, où on le trouve établi dès 1599 à 1615.»

On ne connaît aucun autre peintre du nom de Villarzel: la présence des trois petits écus sur le blason de la famille et l'alliance d'Erlach nous permettent donc d'affirmer que les armoiries dont il s'agit sont celles de Claude de Villarzel; on peut aussi en inférer que le peintre vivait encore en 1630, si le tableau représente réellement, comme on le prétend, la naissance et le baptême d'Emilia-Catherine de Croll (Emilie de Nassau) dont la ville de Vevey fut marraine¹.

¹ Archives héraudiques 1907, p. 46.